

## AIXELERIA

37 bis rue jules delcenserie  
59700 Marcq en baroeul  
Email : contact@aixeleria.com  
Tel : +33616141946



# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société AIXELERIA désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 37 bis rue jules delcenserie Marcq en baroeul 59700

AIXELERIA met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Marcq en baroeul, et sur l'ensemble du territoire national et en europe, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société AIXELERIA
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société AIXELERIA pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société AIXELERIA s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société AIXELERIA, l'OPCO ou le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

AIXELERIA | 37 bis rue jules delcenserie Marcq en baroeul 59700 | Numéro SIRET : 98386090900016 |

Numéro de déclaration d'activité : 32 59 12346 59 (auprès du préfet de région de : Hauts de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

# AIXELERIA

37 bis rue jules delcenserie  
59700 Marcq en baroeul  
Email : contact@aixeleria.com  
Tel : +33616141946



## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AIXELERIA ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Droit de rétractation

### 1. Contrats conclus avec un particulier (contrat de formation professionnelle)

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, le stagiaire (particulier finançant lui-même sa formation) dispose d'un délai de 10 jours calendaires à compter de la signature du contrat pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de frais.

Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée par l'organisme de formation.

### 2. Conventions conclues avec une entreprise (B2B)

Lorsqu'une entreprise signe une convention de formation pour ses salariés, aucun délai légal de rétractation ne s'applique.

Toute annulation ou report est alors régi exclusivement par les conditions prévues aux présentes CGV.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

### 1. Report de la formation

Par la société AIXELERIA

En cas de report du fait de la société AIXELERIA (indisponibilité du formateur, impossibilité matérielle, force majeure), les heures non effectuées seront reprogrammées à une date convenue entre les parties.

À défaut d'accord, un remboursement au prorata temporis sera effectué.

Par le client – cas de force majeure

En cas de force majeure dûment reconnue au sens de l'article 1218 du Code civil, le client peut demander le report de la session dans un délai maximum de 24 mois.

À défaut d'accord sur de nouvelles dates, les sommes versées seront restituées au prorata des heures non réalisées.

Par le client – hors cas de force majeure

- Si la demande de report intervient plus de 15 jours calendaires avant le début de la formation : report possible sans frais, sur une nouvelle date fixée d'un commun accord.
- Si la demande de report intervient 15 jours calendaires ou moins avant le début de la formation : le report est accepté mais donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 100 € HT.

### 2. Annulation de la formation

Par l'organisme de formation:

AIXELERIA se réserve le droit d'exclure un participant en cas de non-respect du règlement intérieur (hygiène, sécurité, comportement). Dans ce cas, les sommes versées restent dues et aucun remboursement ne sera effectué.

Par le client:

# AIXELERIA

37 bis rue jules delcenserie  
59700 Marcq en baroeul  
Email : contact@aixeleria.com  
Tel : +33616141946



- Annulation plus de 10 jours calendaires avant le début de la formation : aucun frais, remboursement des sommes versées.
- Annulation entre 4 et 10 jours calendaires avant le début de la formation : facturation d'une pénalité équivalente à 10 % du montant total de la formation.
- Annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : facturation d'une pénalité équivalente à 50 % du montant total de la formation.

En tout état de cause, les prestations déjà réalisées à la date de l'annulation restent dues.

Précision : l'absence de prise en charge par un organisme financeur (OPCO, CPF, etc.) ne peut constituer un motif valable d'annulation ou de remboursement.

En cas de report ou d'annulation, les frais externes engagés spécifiquement pour la réalisation de la formation (tels que location de salle, frais de déplacement ou d'hébergement du formateur, réservations diverses) pourront être refacturés au client sur justificatifs, lorsqu'ils ne sont pas récupérables par l'organisme de formation.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AIXELERIA sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société AIXELERIA s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AIXELERIA et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lille.

## AIXELERIA

37 bis rue jules delcenserie  
59700 Marcq en baroeul  
Email : [contact@aixeleria.com](mailto:contact@aixeleria.com)  
Tel : +33616141946



## Médiation

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, les coordonnées du ou des médiateurs de la consommation dont relève l'organisme de formation sont précisées ci-après :

Nom du médiateur : Korian le Médiateur

Adresse mail du médiateur : [relationsclients@korian.fr](mailto:relationsclients@korian.fr)